RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ du

portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment ses articles 24, 39 et 41 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2012 relatif à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs, et notamment son article 2 ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres de la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs :

– au titre des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture et assurant une formation d'ingénieur :

- Mme Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro) l;

- M. Olivier LAVIALLE, directeur de l'Ecole nationale des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

- au titre des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture et assurant une formation de vétérinaire :

- M. Stéphane MARTINOT, directeur général de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 08 AVR. 2015

Pour le ministre et par délégation,
Par empêchement de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
La cheffe de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Valérie BADUEL